



V/Référence :

N/Référence :

MESSAGE DG/ DTF/N° 0001 /KM/11/2010

Adressée au : P.D.T.FRANCO BERNARDINI/
FRABEMAR.

Par le : DG/OGEFREM

C.I. : DGA-DIRECTIONS (TOUTES).

Concerne : Tarif/FERI S/ciment.

Le ciment gris autorisé à l'importation dans le cadre de 5 chantiers de la République Démocratique du Congo est soumis au tarif de 0,5 Euro /Tonne pour la souscription de la FERI y afférente.

Le présent tarif entre en vigueur à partir du 1^{er} décembre 2010.

Veuillez donc agir au respect de cette précision dès réception du présent message.

Franche collaboration.

Fait à Kinshasa, le 24 NOV 2010

Prof. Emile NGOY KASONGO

Directeur Général

